

CITOYENNETE **A**CTIVE **L**ORRAINE

Commission **Santé-Social**

Compte rendu N° 11 du **12/10/2016**

Présents :

*BEAN Claude
CHRETIEN MERCIER Catherine
HARROUARD Annette
JOHN Agnès
TOUSSAINT Gérard*

DIFFUSION :

*BARROCHE Marie Claude
BERGERET Jacques
BLAISE Rémy
DELALLE Monique
EDJORNNO Francine
HANNOT François
HARROUARD Jacques
JULIEN Serge
KARROUARD Annette
MAILFERT Alain
MATHIEU Anne
MERTZ Isabelle
MOLON Henri
TIESSSEN Monique
TOUSSAINT Gérard*

Les compte-rendu des commissions et les convocations de réunions peuvent être consultés sur le site de C.A.L..

A NOTER :

- La prochaine réunion aura lieu le **Mercredi 9 Novembre 2016 à 10h00** chez Catherine CHRETIEN MERCIER 5bis Place des Vosges à Nancy.
catherine-mer@wanadoo.fr
Merci de confirmer votre présence.

REUNION DU 12/10/2016 :

- Nous rencontrerons les usagers d'Espoir 54 le **Mercredi 23 Novembre à 14h**, ceci pour recueillir leurs témoignages sur la notion de citoyenneté.
- Catherine va contacter le Conseil Départemental pour réserver une salle, si possible mi-Janvier, pour notre journée d'échanges « handicap ou maladie invalidante : quelle citoyenneté ? ».

Le CD est complètement partie prenante dans notre démarche, ainsi que l'ont confirmé les entretiens avec Mathieu KLEIN et le Docteur TERRADE.

Malgré une période difficile, le CD confirme sa volonté de maintenir l'aide aux institutions. La question de la citoyenneté revêt une importance et doit recouvrir toutes les politiques publiques.

Un comité élargi de toutes les associations se préoccupant des personnes âgées ou personnes en situation de handicap regroupe une centaine de membres.

Est mis en place un comité restreint, dont Gérard au titre de CAL. Celui-ci a pour objectif la mise en place d'un schéma qui organise le réseau des établissements et de services (transport, habitat, école, ...).

La journée d'échanges prévue rentrerait donc bien dans le cadre du CD, dans des logiques de proximité territoriale, et permettrait de mettre en valeur les initiatives locales. Elle sera centrée sur les questions de citoyenneté et posera différentes questions (place dans la cité, transports, sexualité, isolement, ...).

Gérard rappelle que nous ne nous substituons pas aux associations et services déjà existants.

Catherine apporte un intérêt tout particulier au fait que les personnes handicapées peuvent être demandeuses mais aussi apporter quelque chose.

La journée sera découpée ainsi :

- Matin : interventions sur les politiques et engagements de l'état et du CD
- L'après-midi : tables rondes et échanges autour de thèmes à définir.

Pour rappel, voici ce qui avait été présenté lors de la réunion du 6 Juin :

Le matin :

Accueil et introduction puis 5 interventions possibles permettant de poser un cadre théorique et législatif de réflexion. Gérard propose que ces interventions partent d'un questionnement : qu'est-ce que la citoyenneté et les valeurs qui s'y rattachent : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, Solidarité, ... (lesquelles font l'objet de notre Association) ? Qu'est-ce que cela suppose, en termes de droits, de pouvoir travailler, voter, vivre comme tout le monde, ... ? Qu'est-ce qui est mis en place pour permettre à ces personnes d'y accéder, du point de vue des politiques publiques, ... ?

Durée pour chaque intervention : 20 mn + 10 mn d'échanges avec la salle.

Les intervenants présentés seront contactés par les membres de la commission. L'ordre de passage et les contenus des interventions seront à préciser.

- Jacques BERGERET délégué régional du CNAHES (Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée et de l'Action Sociale) pourrait illustrer la façon dont des actions ou des dispositifs se sont mis en place en Lorraine, en faveur des personnes handicapées ou en situation de maladies invalidantes. (contact par Claude).
- Henri MOLLON, ancien directeur de la CPAM retracerait l'évolution des mesures de protection en faveur de ces personnes, expliciterait comment la solidarité est organisée en France et la conception de notre système républicain. (contact par Claude).

- Mme le Dr TERRADE ou un représentant du Conseil Départemental expliciterait la politique sociale développée au niveau d'un département. (contact Catherine, Gérard, Claude le 23/06/16).
- Le directeur du CREA Champagne Ardennes ou son représentant apporterait une analyse critique entre les modes de réponses législatives et les perceptions d'une société (ex : nouvelle classification des handicaps). (contact Catherine).
- Bruno PY, professeur de droit, rapporterait des travaux sur la législation, la sexualité et le choix de vie des personnes handicapées, avec l'association APAS. (contact Gérard).

L'après-midi :

- Travaux en ateliers (4 ou 5). Les thèmes seront choisis en fonction des réponses au questionnaire adressé aux associations et organismes médico-sociaux.

La journée prendra en compte :

- Des entrées et thématiques transversales avec d'autres commissions (espaces publics, espaces privés ; identité(s) ; médias ; sport et handicap, ...).
- Aspects juridiques, administratifs, politiques publiques, financement, ...
- Faire remonter les initiatives, les réponses d'associations ou d'organismes
- Interroger sur la citoyenneté et les réponses républicaines : ce qui bouge ou d'autres modèles proposés.